

[Text]

then we would have to say that for Vancouver, Halifax, and other places.

**Senator Tremblay:** In a room such as this, the committee would not proceed unless there was a quorum. But in a city like Edmonton, usually there is a head table where members of the committee sit, and then the witnesses present briefs. If there is no quorum, then it would not be a good committee.

**Senator Gigantès:** The motion under item seven does not say that we should not all go. We may all decide to go, but the plane in which most of us are travelling may have to make a crash landing at Gimli because someone will forget to fill the tanks—knowing the aversion of Tory plane handlers towards litres. Those of us on a different plane might be present and able to listen to witnesses instead of inconveniencing them by postponing the meeting. That is all that is implied by the motion. However, I agree with Senator Tremblay that, if possible, we should all go. We owe it to those people.

**The Chairman:** I have a note here which is of interest. It says that a meeting in Ottawa can continue to hear a witness if senators are briefly called out for a vote. That is another example.

**Senator Zuzyk:** Usually the meeting starts with a quorum. However, we have started without a quorum when we are assured that we will get two more coming later. That still constitutes a quorum. Our problem here concerns other parts of the country. It will be rather embarrassing if there were only two members of a committee of 12. It would be embarrassing even to start such a meeting. Normally we should follow the procedure of having a quorum; but if we got into a situation where some members of the committee were on their way and could not make it at that time, I am not sure whether it would be proper to call off such a meeting in Vancouver after incurring expenses. Possibly we could go ahead only in emergencies, and possibly this motion concerns only emergencies. If the chairman considers it as such, and will be guided in that way, then I would support this motion.

**Senator Fairbairn:** Mr. Chairman, I would move that we pass the motion.

**Senator Corbin:** As amended?

**The Chairman:** As amended or not?

**Senator Corbin:** Mr. Chairman, this is fundamental to parliamentary practice. What is Parliament? Basically it is an adversarial system, and it is incumbent to ascertain that spokesmen from both parties are present at these exercises. Otherwise, what is the point?

[Traduction]

Et cette remarque que nous faisons pour Edmonton vaut également pour Vancouver, Halifax ou ailleurs.

**Le sénateur Tremblay:** Dans une salle comme celle-ci, le comité ne pourrait fonctionner sans quorum. Mais dans une ville comme Edmonton, il y a habituellement une table principale où les membres du Comité s'assoient pour entendre les témoins présenter leurs mémoires. S'il n'y a pas quorum, on ne peut alors appeler cela un Comité.

**Le sénateur Gigantès:** La motion proposée au point sept ne dit pas que nous ne devons pas tous aller à Edmonton. Nous pouvons très bien tous décider de nous y rendre, mais l'avion à bord duquel la plupart d'entre nous prendrons place peut très bien s'écraser à l'atterrissage à Gimli, parce que quelqu'un aura oublié de remplir les réservoirs—vous connaissez, comme moi, l'aversion des employés d'entretien toriens à l'égard du système métrique. Dans un cas semblable, ceux d'entre nous qui auraient voyagé à bord d'un autre vol pourraient être présents pour entendre les témoins, plutôt que de leur imposer l'inconvénient de remettre la réunion à plus tard. C'est là le seul but de la motion. J'en conviens toutefois avec le sénateur Tremblay, que nous devons tous être là dans la mesure du possible. Ne serait-ce que par respect pour les intéressés.

**Le président:** J'ai ici une note intéressante. Elle dit que l'audition d'un témoin devant un comité se réunissant peut se poursuivre, même si les sénateurs sont appelés à se retirer pendant quelques instants pour participer à un vote au Sénat. C'est là un autre exemple d'absence de quorum.

**Le sénateur Zuzyk:** La réunion commence habituellement avec le quorum. Si nous avons commencé sans avoir le quorum, c'est que nous savions que deux autres sénateurs allaient arriver un peu plus tard. Nous avons donc théoriquement le quorum. Le problème dont nous discutons ici a trait aux réunions tenues dans d'autres régions du pays. Il serait assez embarrassant de se retrouver, à un moment donné, avec seulement deux membres d'un comité de 12 sénateurs. J'ajouterais qu'il serait même déplacé de commencer une réunion dans de telles conditions. Nous devons normalement respecter le quorum; mais si nous sommes dans une situation où certains membres du Comité sont en route mais ne peuvent arriver à l'heure, je doute qu'il serait indiqué alors d'annuler une réunion à Vancouver, par exemple, après avoir engagé des dépenses pour sa tenue. Nous pouvons, je crois, faire exception dans les situations d'urgence, et c'est là où cette motion prend tout son sens. Si le président est aussi de ce point de vue et a l'intention d'agir en conséquence, je suis alors prêt à appuyer cette motion.

**Le sénateur Fairbairn:** Monsieur le président, je propose que nous adoptions la motion.

**Le sénateur Corbin:** Dans sa forme modifiée?

**Le président:** Modifiée ou non?

**Le sénateur Corbin:** Monsieur le président, cette question touche l'un des fondements du parlementarisme. Qu'est-ce, en effet, que le parlementarisme, sinon un régime qui permet à des parties opposées de confronter leurs idées. Il est donc important que des représentants des deux parties concernées